

REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CE QU'IL FAUT RETENIR

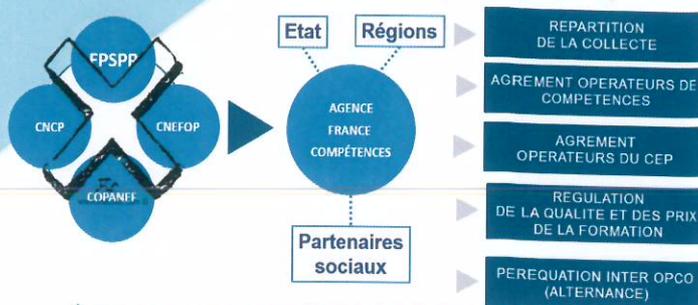
En 10 Points clés

1 Les Nouveaux acteurs

« Nationalisation » de la gouvernance du système de la formation :

- Collecte des contributions par l'URSSAF / MSA
- Création de « FRANCE COMPETENCES » : organisme de pilotage et de régulation du système de formation
- Gestion du CPF confiée à la Caisse des Dépôts et Consignation

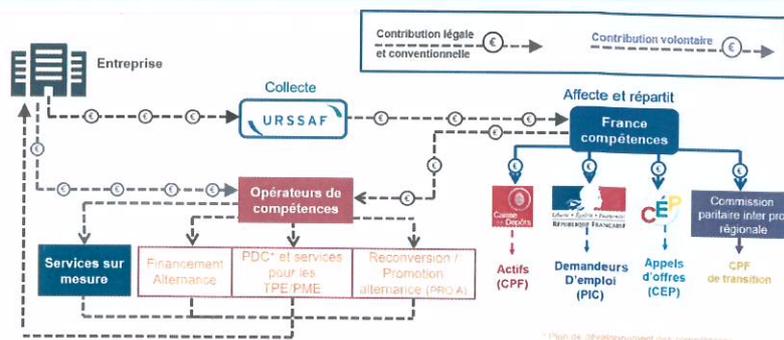
FRANCE COMPÉTENCES (Article 36 de la loi du 5 septembre 2018)



2 Les Contributions

- Les contributions formation des entreprises serviront à financer uniquement le plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés.
- Maintien et renfort de l'obligation d'employabilité pour toutes les entreprises.

UN NOUVEAU CIRCUIT FINANCIER DE LA CONTRIBUTION Au plus tard le 1er janvier 2021



3 Notion de formation élargie

Art. 4 de la loi du 5 septembre 2018

- « Un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel » pouvant être réalisé en présentiel, à distance (FOAD) ou en situation de travail (FEST)
- 4 objectifs :
 - Accéder dans les meilleures conditions à un emploi
 - Permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée
 - Accéder à de nouvelles activités professionnelles
 - Favoriser la mobilité professionnelle

Ent. de - 11 salariés	Ent. de 11 salariés et +
Contribution Formation	
= 1,23%	= 1,68%
Dont :	
0,68%	0,68%
Pour : l'Alternance	
0,55%	1%
Pour :	
Le Plan développement des compétences entreprises - 50	
Le CPF	
+ 1% CPF-CDD (sur MSB CDD)	
la Formation des demandeurs d'emploi	
le CEP salariés	
le CPF de transition	

4 OPCA transformés en OPCO

- Passage de 20 OPCA à environ 11 OPCO répartis selon 11 filières économiques

Rapport Marx-Bagorski

6 septembre 2018—11 OPCO : 11 Filières économiques

« OPCO : Transformer la formation professionnelle pour répondre aux enjeux de compétences »

AGRICULTURE & TRANSFORMATION ALIMENTAIRE :	Agriculture, production maritime, Transformation alimentaire
INDUSTRIE	: Ensemble des secteurs industriels
CONSTRUCTION	: Bâtiment, travaux publics
MOBILITE	: Transport (routier, ferroviaire, aérien maritime, fluvial), services de l'automobile)
COMMERCE	: Commerce de détail et grande distribution
SERVICES FINANCIERS ET CONSEIL	: Banque, services financiers, assurances, activités de conseil et professions juridiques
CULTURE ET MEDIAS	: Presse, spectacle, audiovisuel ...
COHESION SOCIALE	: Champ du social, insertion, sport
SANTE	: Professions de santé, secteur médico social
SERVICES DE PROXIMITE ET ARTISANAT	: Artisans, professions libérales, hôtellerie, restauration, tourisme
TRAVAIL TEMPORAIRE / PROPLETE / SECURITE	: Intérim, nettoyage, sécurité privée

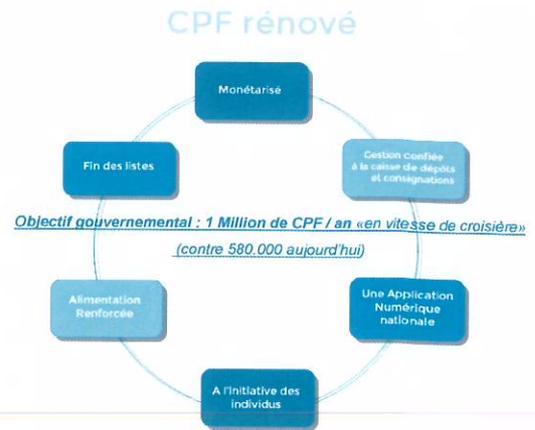
OPCO

Quelles missions demain pour les OPCO ?



5 le CPF rénové

- ➔ Incarné par un compteur d'heures renforcé, **le CPF est monétarisé**
- ➔ Abondement réaffirmé par la loi selon le statut des personnes
- ➔ **CPF: Mise en place d'une application numérique nationale**
- ➔ **CPRI** (Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle) **remplace les OPACIF : instructeur et financeur des CPF de transition**



6 le système de certification rénové

- ➔ Refonte du système
- ➔ Inventaire des certifications rebaptisé **Répertoire Spécifique**
- ➔ Les habilitations et certifications correspondant à des compétences transversales évoluent vers un concept de « **bloc de compétences** »

Refonte du système de certification RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et répertoire spécifique

Objectif = Faire du système de certification :

- Un repère lisible et opérant
- Un outil grand public (Cf. CPF)
- Une base en lien avec les besoins du marché



...Et Pour simplifier et rationaliser le RNCP :

- Classification organisée selon un cadre national défini par décret
- Certifications classées par niveau de qualification et domaines d'activité
- Pilotage unifié, confié à FRANCE COMPETENCES

7 le CEP revitalisé

- ➔ **Conseil en Evolution Professionnelle universel et gratuit**
- ➔ **Objectif du CEP** : Favoriser l'évolution et la sécurisation des parcours professionnels des actifs, quel que soit leur statut, tout au long de leur vie (demandeurs d'emploi, salariés CDI - CDD, TNS...)



Renforcement du contrôle qualité de l'offre de formation

Simplifier créer des marqueurs qualité lisibles et accessibles au grand public



8 Renforcement du contrôle qualité

Pour tous les ORGANISMES DE FORMATION :

- ➔ Aujourd'hui : DATADOCK et/ou 54 Certification CNEFOP
- ➔ Demain : 1 référentiel unique pour 2019
- ➔ Accréditation obligatoire des certificateurs par le COFRAQ à l'horizon 2021

Professionaliser et rationaliser le marché de la formation

Accréditation obligatoire des organismes certificateurs par le COFRAC

Les OF devront être certifiés par un organisme certificateur accrédité (ou en cours d'accréditation) par le COFRAC ou par une instance de labellisation reconnue par FRANCE COMPETENCES sur la base d'un référentiel national arrêté par décret.

9 Apprentissage Réformé

Refonte de l'apprentissage

- ➔ Référentiels de compétences et d'activité désormais définis par les branches
- ➔ Niveaux de prise en charge des formations en apprentissage (par les futurs OPCO) déterminés par les branches
 - ❑ Elles devront avoir transmis à FRANCE COMPETENCES leur cout de formation par contrat pour chaque diplôme avant le 1^{er} février 2019
 - ❑ FRANCE COMPETENCES transmettra ensuite ses recommandations aux branches et les couts seront publiés en avril.

Si en avril, les branches n'ont pas fixé les modalités de prise en charge du financement de l'alternance ... ou si le niveau retenu ne converge pas avec le niveau identifié par les recommandations FRANCE COMPETENCES, le niveau de prise en charge des contrats de pro. ou d'apprentissage sera fixé par décret.

(A priori d'ici la fin de l'année 2019 / objectif gouvernemental)

FRANCE COMPETENCES devrait par ailleurs veiller à l'harmonisation des couts de formation similaires ou identiques, relevant de branches différentes.

- ➔ Entrée de l'apprentissage dans le champ de la formation Professionnelle Continue.
- ➔ Objectif affiché : Booster l'apprentissage en France et en faire un système d'excellence

Refonte de l'apprentissage / CFA

Tous les articles du Code du Travail relatifs aux organismes de formation s'appliquent désormais aux CFA Et notamment :

Le régime juridique des CFA est modifié pour s'aligner sur celui des organismes de formation professionnelle continue.



10 Création du PIC

PIC : Plan d'Investissement Compétences

- ➔ Animé et financé par l'Etat
- ➔ À destination des publics éloignés de l'emploi
- ➔ 3 axes d'intervention :
 - Mieux analyser les besoins de compétences pour mieux orienter les politiques de formation et les personnes.
 - Financer de nouveaux parcours de formation et d'accompagnement vers l'emploi durable
 - Innover et transformer par l'expérimentation, dans le cadre d'appels à projets.



Rétro-planning



Calendrier prévisionnel 2019 : Année de transition et de mise en place

Discours Muriel PENICAUD : « Organisation en 2019, pour être en ordre de marche en 2020 »...



27 Avril 2018	⇒ Présentation projet de loi en Conseil des Ministres
Mi-juin 2018	⇒ Inscription du texte à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, pour discussion
1 ^{er} août 2018	⇒ Vote et adoption de la loi (137 voix pour / 30 voix contre)
5 septembre 2018	⇒ Promulgation de la loi au J.O. / 100 décrets d'application attendus*
Début 2019	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réorganisation du paysage en filières professionnelles cohérentes ⇒ Transformation juridique des OPCA en OPCO ⇒ Emergence de France compétences *Comptabilisation du CPF en €. ⇒ Nouveau référentiel national qualité pour tous les OF
2 nd semestre 2019	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Lancement application mobile CPF pour les smartphones ⇒ Réorganisation et mise en place opérationnelle des OPCO ⇒ Désignation des opérateurs en charge de CEP salariés)
1 ^{er} semestre 2020 Janvier 2021 (au + tard)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Financement des contrats d'apprentissage par les OPCO ⇒ 1^{ère} collecte URSSAF ⇒ Respect du référentiel qualité unique par tous les organismes et les ⇒ CFA (contrôle de la qualité de l'offre de formation)

Rétro-planning de la Réforme de la Formation

